Bulletin de CSI-France | Solidarité Chrétienne Internationale

La fin du Haut-Karabakh

N° 50 – Mensuel Octobre 2023

CSI-France | 47, rue de la Roquette | 75011 Paris
07 82 58 07 52 | info@csi-france.fr | www.csi-france.fr
www.facebook.com/CSI.francais

Octobre • Intercession sur des sujets d'actualité

Haut-Karabakh | Les premiers réfugiés arrivent à Goris en Arménie. twitter

Indonésie | Le bâtiment endommagé de l'église de la GUPdI près de Batam, province des Îles Riau. gupdi

Soudan du Sud | Soudan du Sud Nyirou déborde de reconnaissance. csi

Syrie | Le cours de coiffure et de maquillage de Fatima attire de nombreuses participantes. csi

Haut-Karabakh

L'épuration ethnique est en cours. Les Arméniens du Haut-Karabakh se voient abandonnés par la communauté internationale et les croyants ne comptent plus que sur Dieu pour leur venir en aide. Prions pour qu'ils trouvent en Arménie ou ailleurs des personnes bienveillantes prêtes à les secourir.

Arabie saoudite

Des experts de l'ONU demandent la libération de Salma al-Shehab et Noura al-Qahtani. Ces deux femmes ont été condamnées à de lourdes peines de prison en 2022 pour avoir publié des tweets critiquant les autorités. Salma al-Shehab appartient à la minorité chiite. Elle a obtenu un doctorat au Royaume-Uni. Son arrestation remonte à janvier 2021 alors qu'elle était en vacances en Arabie saoudite. Elle a été condamnée à trente-quatre ans de prison avant que sa peine soit réduite à vingt-sept ans. Il est prouvé qu'elle a subi des traitements indignes lors de son arrestation. Elle a notamment été interrogée au milieu de la nuit après avoir pris ses antidépresseurs et ses somnifères. Noura al-Qahtani, quant à elle, est mère de deux enfants. Elle a été condamnée à quarante-cinq ans de prison en 2022 pour avoir « défié » le roi Salman et son fils sur Twitter. *onu*

Indonésie

Le 9 août 2023, une trentaine de personnes ont fait d'énormes trous à l'aide de masses et de gourdins dans les murs d'une église en construction près de la ville de Batam appartenant à l'Église missionnaire pentecôtiste d'Indonésie (GUPdI). Dans une vidéo qui présente l'attaque, un homme déclare que ce chantier n'a pas obtenu de permis de construire. Mais le pasteur de la GUPdI, Sham Jack Sean Napitupulu, a pu présenter une lettre de l'administration autorisant la construction. La procédure judiciaire contre les assaillants n'est pas encore terminée. *msn*

Soudan du Sud

Nyirou Majok Aweer est née dans le village soudanais de Makeringa. Sa mère y était asservie depuis son enlèvement par des Arabes musulmans durant la guerre qui a sévi entre 1983 et 2005. Dès que Nyirou est devenue assez grande pour se passer de sa mère, elle a été vendue à Ali Adam, un maître cruel. La jeune femme vient d'être sauvée par un libérateur qu'elle a rencontré sur le marché. Il l'a emmenée en toute sécurité au Soudan du Sud. Remercions Dieu pour la libération de Nyirou et prions pour la libération de tous les esclaves au Soudan. *csi*

Syrie

La coiffeuse musulmane Fatima * (32 ans) a dû fuir Alep en 2015 pendant la guerre. Sur recommandation de son amie, elle est entrée en contact avec sœur Marie-Rose, partenaire de CSI à Tartous, au bord de la Méditerranée. Celle-ci a encouragé Fatima à proposer des cours de coiffure à d'autres femmes défavorisées. Fatima a suivi ce conseil et a même étendu son activité en dehors de Tartous. Elle y partage ses connaissances en matière de coupe de cheveux, coiffure et coloration ainsi que maquillage. Plusieurs anciennes participantes gagnent désormais leur vie en tant que coiffeuses. Remercions Dieu pour le service précieux de sœur Marie-Rose qui est également un exemple pour les personnes d'autres confessions en Syrie. csi

Editorial

La fin du Haut-Karabakh

Chers Amis de CSI,

Lorsque j'écris ces lignes, les Arméniens du Haut-Karabakh sont en train de fuir vers l'Arménie par tous les moyens. Des crimes de guerre sont commis par les soldats azéris, des civils sont tués, y compris des enfants. La population est affaiblie par presque 300 jours de siège. Je n'insiste pas car tout cela est connu, décrit, parfois filmé, discuté dans les media particulièrement en France.

CSI, avec les quelques associations de la coalition Save Karabakh, avait prévenu du danger il y a plusieurs mois, quand il était encore temps d'empêcher cette violence. Avons-nous été plus clairvoyants que les autres ? Plus soucieux de préserver une communauté chrétienne vieille de 1500 ans ?
Après avoir essayé de mobiliser d'autres organisations françaises pour des protestations communes, sans succès, je crois finalement que CSI est différent surtout parce qu'il est indépendant. Nous vivons exclusivement de dons, et ne touchons aucune subvention. Les organisations qui reçoivent des subventions publiques doivent depuis la loi du 14 août 2021 s'engager par écrit à respecter les valeurs de la République, notamment la laïcité et la non discrimination. Nous sommes loin ici du sujet du Haut-Karabakh ? Peut-être, mais les subventions sont tellement nécessaires aux associations pour poursuivre des activités sociales en France notamment qu'elles ne sont pas prêtes à prendre le moindre risque en intervenant dans un débat controversé…
C'est pourquoi la pétition Save Karabakh est intitulée « Brisons le silence » : les risques étaient connus, mais tout le monde se taisait.
Ces jours-ci, chers Amis, j'ai réalisé de nouveau à quel point vos dons sont importants. Pour continuer à parler à temps et à contretemps, nous en avons absolument besoin.

Laisse ta colère, calme ta fièvre, ne t'indigne pas : il n'en viendrait que du mal ; les méchants seront déracinés, mais qui espère le Seigneur possédera la terre. (Ps 36)

Meilleures salutations

Angélique Gourlay

Sommaire

Intercession
Actualités, sujets de prières 2

Pakistan
Grâce au remboursement de leur dette, Prastish peut retourner à l'école 4

International
CSI recouvre le statut consultatif auprès de l'ONU 6

Interview CSI
Jean-Daniel Peter au service de CSI France depuis sa fondation 6

Inde
Libérées après plusieurs mois d'esclavage sexuel 7

LISEZ D'AUTRES ARTICLES,FAITES UN DON OU SIGNEZ UNE PÉTITION C'EST SIMPLE : accédez directement au site Internet avec

CSI est une organisation chrétienne œcuménique de défense des Droits de l'Homme pour la liberté de religion et la dignité humaine.

Editeur : CSI-France • Directeur de la publication : Angélique Gourlay • Rédacteur en chef : Reto Baliarda : reto.baliarda@csi-schweiz.ch • Périodicité : Mensuelle • Traduction : CSI Suisse Romande • Graphisme : Jordi AG, 3123 Belp • Adresse : 47, rue de la Roquette – 75011 PARIS • Téléphone : 07 82 58 07 52 • E-mail : info@csi-france.fr • Site internet : www.csi-france.fr • Facebook : www.facebook.com/CSI.francais • Instagram : www.instagram.com/csi.francophone • Mise en page et impression en France : Divine Com'elle - amelie@divine-comelle.com • Tirage : 200 exemplaires • ISSN : 1028-6888

Nous souhaitons expressément que nos articles soient diffusés. En cas de citations, nous vous prions d'indiquer clairement votre source (CSI) et de nous faire parvenir un exemplaire de votre publication. En cas de modification, merci de prendre contact avec la rédaction.

Sources : **admin** admin.ch | **csi** Christian Solidarity International | **gupdi** Église missionnaire pentecôtiste d'Indonésie | **msn** Morning Star News **onu** Organisation des Nations unies

Pakistan ■ Grâce au remboursement de leur dette, Prastish peut retourner à l'école

Ruth Shamaun, ouvrière chrétienne dans une briqueterie, a beaucoup souffert. Son mari est mort en 2022. Les traitements médicaux ne lui ont pas sauvé la vie, mais ils ont augmenté la dette de Ruth envers son patron musulman. À tel point que sa fille Prastish a dû quitter l'école pour travailler avec sa mère. Un don de CSI leur a offert de nouvelles perspectives.

Prastish n'était pas épargnée des travaux lourds. csi

Chaque jour, Ruth et Prastish façonnaient des centaines de briques sous une chaleur torride.

« Les frais médicaux de mon mari étaient très élevés. Nous devions constamment emprunter de l'argent à notre employeur. » Ruth Shamaun

Ruth (33 ans) vit avec sa famille près de la ville pakistanaise d'Okara. Elle et son mari Shamaun Masih triment depuis leur jeunesse dans une briqueterie pour un salaire dérisoire. Comme Shamaun souffre d'une maladie cardio-vasculaire et d'une dépression de plus en plus marquée, son rendement au travail diminue et, par conséquent, son salaire aussi.

La spirale de l'endettement

Les dettes de Shamaun envers le propriétaire musulman de la briqueterie s'accumulent. Ruth explique tristement : « Les frais médicaux de mon mari étaient très élevés. Nous devions constamment emprunter plus d'argent à notre employeur pour payer les factures. »

Malgré tous ces sacrifices, les médecins ne parviennent pas à sauver la vie de Shamaun qui meurt à l'été 2022 d'une défaillance cardio-pulmonaire. Mais Ruth n'a pas de temps pour le deuil, car il faut rembourser les dettes. À tel point que sa fille Prastish (10 ans) doit quitter l'école et travailler à son tour pour éviter que les dettes ne s'accumulent.

Aucune solution ?

Ruth en a le cœur brisé : « Je voudrais que ma fille puisse étudier. Au lieu de cela, elle est avec moi à la briqueterie et m'aide à rembourser mon patron. »

Prastish, elle aussi, est en larmes : « Depuis la mort de mon papa, je ne peux plus aller à l'école. S'il vous plaît, aidez-nous, j'aimerais tellement pouvoir y retourner. »

Le grand tournant

Une famille de donateurs en Suisse a appris la détresse de Ruth et Prastish. Elle a agi. Après toutes les souffrances endurées, Ruth est enfin à nouveau rayonnante. « Grâce à CSI, j'ai pu rembourser mes dettes et ouvrir un petit magasin qui fonctionne très bien. Prastish peut de nouveau aller à l'école. J'ai pu lui acheter un uniforme scolaire, des livres et un nouveau cartable. »

Prastish a aussi retrouvé le sourire : « Avant, je devais aider ma maman à la briqueterie. Maintenant, je peux étudier. Merci CSI ! »

• Reto Baliarda

Vidéo avec sous-titres en français :
Une mère et sa fille exploitées dans une briqueterie pakistanaise.
https://www.youtube.com/watch?v=kPGPepz9LJQ&t=26s

Elle aime apprendre pour la vie. Prastish a du mal à croire à sa chance de pouvoir retourner à l'école. csi

Les affaires marchent bien. Ruth a beaucoup à faire dans sa nouvelle épicerie. csi

• CSI recouvre le statut consultatif auprès de l'ONU

Le 25 juillet 2023, à l'issue d'un scrutin, le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a décidé de redonner le statut consultatif à CSI en tant qu'organisation non gouvernementale.

CSI avait été déchu de cette fonction en 1999 à la suite des protestations du gouvernement soudanais qui était alors engagé dans une campagne génocidaire contre la population du Sud-Soudan (aujourd'hui le Soudan du Sud). À cette époque, les efforts de CSI pour sauver ces malheureux de l'esclavage avait attiré l'attention internationale sur les atrocités commises par le Soudan et nous avions invité John Garang à s'exprimer devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Or cet homme était le chef du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) opposé au gouvernement soudanais.

Le 5 juin 2023, les États-Unis ont appelé à un vote sur le statut consultatif de CSI et de six autres ONG au sein du Comité des ONG de l'ECOSOC. Ce Comité a voté contre l'admission de toute nouvelle ONG (y compris CSI), mais le vote de l'ensemble de l'ECOSOC a permis d'inverser la tendance le 25 juillet 2023.

John Eibner, le président international de CSI, est soulagé : « CSI a l'intention d'utiliser au maximum son statut consultatif pour continuer de donner une voix aux personnes persécutées, sans crainte ni favoritisme. »

• Joel Veldkamp

• Interview de Jean-Daniel Peter, au service de CSI-France depuis sa fondation

Jean-Daniel Peter avec Angélique Gourlay et Monseigneur Kratz à Strasbourg en octobre 2022.

Angélique Gourlay : Jean-Daniel, parle-nous un peu de toi et de ton premier contact avec CSI.

Jean-Daniel Peter : J'ai grandi dans une famille croyante, mon père était pasteur. Ma vocation pastorale remonte à ma petite enfance ; mais c'est en 3ème année de théologie que j'ai décidé de devenir pasteur. Après mon mariage avec Evelyne en 1972, nous avons découvert ensemble le Renouveau charismatique, et j'ai commencé mon ministère en 1974.
C'est dans une rencontre du Renouveau charismatique que j'ai rencontré le père Paul*, à la fin des années 70. J'étais déjà sensible à la cause des chrétiens persécutés. Le père Paul m'a dit : j'ai prié pour trouver un pasteur, tu es la réponse à ma prière ! Tu seras Vice-président de CSI-France, car CSI veut être une organisation œcuménique, rassemblant des chrétiens de différentes confessions. Nous nous verrons en Alsace, tu nous aideras à sensibiliser le public.

AG : Je n'ai pas connu le père Paul malheureusement. Comment était-il ?

JDP : J'ai appris à le connaître. Il était complètement donné à son service de prêtre et à CSI. A Paris, il avait un petit bureau dans son logement, tout plein de documents. Il menait une vie très simple. Il avait une foi très simple, il pouvait même sembler naïf ; il savait toucher le cœur des gens. Dans les années 80, il était à la retraite, et il reversait 90% de son traitement à CSI pour la libération des esclaves, c'est pourquoi il ne payait pas ses impôts. Le fisc a réclamé les sommes en le menaçant de la prison. Il a dit : « D'accord, j'écrirai aux députés, cela fera de la publicité ! » Le fisc a laissé tomber…

AG : Qu'est-ce qui a changé depuis ce temps-là pour CSI ?
JDP: Je vois que CSI est resté fidèle à sa vocation première, avec des missions qui se sont élargies. Au début, nous aidions les chrétiens prisonniers dans les pays de l'Est, souvent des évangéliques, ou des orthodoxes. Ensuite sont venues les actions en faveur de la dignité humaine avec la libération des esclaves au Soudan. CSI intervient maintenant dans de nombreux pays du monde.

*Le père Paul Humbrecht, prêtre catholique alsacien, est le fondateur de CSI-France à Paris.

Inde • Libérées après plusieurs mois d'esclavage

Séduites par de fausses promesses, Reshma et Laxmi ont été contraintes à l'esclavage sexuel. Même après avoir été sauvées par un partenaire de CSI, ces deux adolescentes se sentent abandonnées chez elles et elles vivent dans la peur. Une formation pratique doit leur permettre de renforcer leur confiance en elles.

Rehma et Laxmi ont vécu plusieurs mois de cruauté. Depuis leur sauvetage, les autres villageois les évitent. Une formation financée par CSI doit permettre à ces jeunes filles de reprendre confiance en elles. csi

Reshma (18 ans) et Laxmi (19 ans) appartiennent à des familles défavorisées de l'État fédéré du Jharkhand, au centre de l'Inde. En mars 2022, elles sont abordées par un inconnu qui leur promet une éducation et de meilleures conditions de vie si elles déménagent dans la capitale Delhi. Les familles de Reshma et de Laxmi sont également présentes lors de ce bref entretien. Elles acceptent.

Arrivées à Delhi, la vérité éclate au grand jour : Reshma et Laxmi sont à la merci de dangereux trafiquants. Les deux filles sont menacées, brutalisées et vendues comme employées de maison sans droits à Delhi. Dès le début, le propriétaire de la maison les maltraite et les viole.

Les adolescentes sont impuissantes face à lui. Laxmi raconte : « Nous étions terrorisées. Dans nos cœurs, nous avons crié au secours. Nous pensions que nous allions mourir. »

Il faut faire vite

En décembre 2022, l'une d'elles parvient à s'emparer d'un téléphone portable et à alerter ses parents. Ceux-ci s'adressent immédiatement au chef du village qui connaît l'équipe du partenaire de CSI pour la lutte contre la traite des êtres humains. Ces derniers collaborent avec la police pour localiser les deux victimes qui sont sauvées puis ramenées chez elles au début du mois de janvier 2023. Elles sont alors remises au Child Welfare Committee, une organisation gouvernementale chargée de la protection des enfants dans le besoin.

Reshma et Laxmi sont très reconnaissantes. Même si Reshma avoue que l'opération de sauvetage n'a pas été de tout repos pour elle : « Nous pensions que les trafiquants nous emmenaient ailleurs. Il nous a fallu un certain temps pour comprendre que nous étions effectivement libérés. » Laxmi ajoute : « Après avoir subi de graves abus, nous savons maintenant à quel point la liberté et la sécurité sont importantes. Pendant notre captivité, nous étions désespérées. Finalement, nous nous étions résignées à ce que ce soit notre destin pour le reste de notre vie. »

Le trafiquant qui avait attiré Reshma et Laxmi dans le piège est parvenu à s'enfuir lors de la descente de police. L'équipe de sauvetage a tenté de convaincre les parents des filles de déposer plainte, mais ils n'étaient pas prêts à le faire, car ils n'auraient pas supporté la honte qui en découlerait pour toute la famille.

Peur et honte

Actuellement, Reshma et Laxmi sont conseillées par le partenaire de CSI. Elles ont peur de quitter leur maison, car elles craignent que les trafiquants ne les enlèvent à nouveau. De plus, elles ont honte, car les autres villageois les jugent. Leurs parents, dépassés, envisagent de les marier au plus vite.

Mais les partenaires locaux de CSI mettent tout en œuvre pour que Reshma et Laxmi retrouvent confiance en elles : « Dès qu'elles se seront remises de leurs expériences traumatisantes, nous leur apprenons à coudre. Ainsi, elles deviendront également indépendantes financièrement. » • Anugrah Kumar, responsable CSI pour l'Inde

Les chrétiens du Haut-Karabakh affluent en Arménie, aidons-les !

Voici des exemples de l'utilisation de votre don :

60 € contribution à l'aide alimentaire pour une famille déplacée (20 € après déduction fiscale)

80 € contribution à la création d'un petit commerce pour une famille déplacée (27,20 € après déduction fiscale)

110 € financement initial pour un petit commerce pour une famille déplacée (36,30 € après déduction fiscale)

les Arméniens du Haut Karabakh ont tenté de se réfugier auprès des casques bleus russes juste après l'attaque de l'Azerbaidjan, en vain. Finalement la plupart fuient vers l'Arménie. Ces réfugiés déjà affaiblis par presque 300 jours de siège n'ont plus rien.

Découpez le bulletin à renvoyer avec votre réglement

Coupon de soutien à retourner à CSI-France

47 rue de la Roquette - 75011 PARIS (ne plus utiliser les enveloppes réponse CSI service donateur SVP)

☐ …… € (montant de votre choix)

☐ *Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque **à l'ordre de CSI-France**.*

☐ *Je souhaite recevoir un reçu fiscal qui me permettra de **déduire de mes impôts 66% de mon versement** dans la limite de 20% de mon revenu imposable. Si je souhaite recevoir **un seul reçu par an**, je coche la case ci-contre :* ☐

Je reste informé :

☐ Je m'abonne au bulletin papier mensuel (gratuit)

☐ Je m'abonne à la newsletter, voici mon adresse email : ……

Mon message :

……

……

……

Pour soutenir CSI-France dans la durée :

☐ ***J'opte pour le virement permanent, je remplis ce volet et je l'adresse à ma banque.***

Par le débit de mon compte numéro ……, je demande à ma banque d'effectuer un virement régulier (résiliable à tout moment) sur le compte bancaire de CSI-France :

IBAN N° FR98 2004 1000 01007015 4K02 081 BIC N° PSSTFRPPPAR

Virement : ☐ Mensuel ☐ Trimestriel ☐ Autre (préciser) : ……

Montant : ☐ 15 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 80 € ☐ Autre : ……

Date : …… Lieu : …… Signature : ……